



Sommaire

- Le Mot du Maire
- Finances
- Travaux et Aménagements
- Ecoles et Associations
- Infos de la CCPEVA
- Economie - Urbanisme
- Tourisme et Loisirs
- Evènements Passés
- A vos agendas
- Etat Civil
- Un peu d'histoire

Le Mot du Maire

Chers Vinzolais,

Autrefois, on comptait une quarantaine d'élèves par classe, garçons et filles étaient séparés.

Ils écrivaient à la plume (Sergent Major !).

Ils se rendaient à l'école en sabots et portaient une redingote en saison froide.

L'hiver, chaque élève apportait quelques bûches de bois pour alimenter le poêle à bois, seule source de chauffage.

Une boîte en bois avec une lanière en cuir faisait office de cartable.

Il semble bien loin ce temps où on écrivait à la craie, sur un tableau d'ardoise.

Aujourd'hui le numérique a remplacé la craie ! Des radiateurs électriques, des panneaux photovoltaïques et toute autre technologie innovante ont remplacé les poêles à bois.

On écrit au stylo bic, avec des feutres...

La Commune de Vinzier a réalisé d'énormes investissements dans l'école, pour nos enfants, pour favoriser leurs apprentissages dans les meilleures conditions (voir rubrique « travaux »).

La rentrée scolaire étant généralement signe de changements, quelques évolutions ont et auront lieu au sein du service du personnel :

* Une nouvelle ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) a été recrutée (contrat de 15h/semaine, CDD d'un an) afin de venir en aide au personnel en place, devant l'augmentation des effectifs en classes de maternelle. Il s'agit de MARIE-PIERRE MAXIT.

* Un adjoint administratif a été recruté au secrétariat de mairie, afin de pourvoir à une charge de travail constant, pour une meilleure organisation du service et afin d'anticiper un départ en mutation en fin d'année.

Il s'agit de MELISSA TRICOIRE, qui prendra ses fonctions le 1^{er} décembre 2018.

Vous êtes plusieurs à vous être étonnés de voir pousser des panneaux « la Région aide ses Communes » à l'entrée du village : ces panneaux indiquent que la Commune bénéficie d'une aide de la Région Auvergne Rhône Alpes. Pour Vinzier, il s'agit en l'occurrence de la subvention de 8000 €, perçue dans le cadre de la rénovation du bâtiment l'Allobroge (ex Poste).

Merci à la Région pour son soutien. Nous fêterons cette année l'anniversaire du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale : La Commune de Vinzier ne manquera pas de célébrer cette Commémoration, comme il se doit, à la hauteur de ses moyens. Bonne lecture.

Le Maire,
MARIE-PIERRE GIRARD

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918, la Commune de Vinzier souhaite organiser une exposition avec les élèves de l'école et leur professeure. Si vous disposez de photos, d'objets, de vêtements, de lettres etc... témoignant de la vie des soldats au front et des conditions de vie pendant cette époque, merci de bien vouloir contacter la mairie avant le 26 octobre.

Finances

La Commune s'est dotée de plusieurs équipements nécessaires :

1/ la société SAE, Société Annecienne Equipements, qui procède au contrôle et à l'entretien régulier des cloches du clocher de l'Eglise a signalé lors de son dernier contrôle que la monture de la cloche « numéro 1 » était en très mauvais état (les paliers bougent). La monture de ladite cloche sera changée pour une monture métallique. L'entreprise nous a demandé de limiter la mise en volée de la cloche en attendant son remplacement (prévu fin octobre - début novembre) (coût de la monture : 3 500 euros).

2/ Le lave-vaisselle de la cuisine de la salle des fêtes a été changé : installé lors de la réfection de la salle des fêtes (2008), celui-ci fuyait et de nombreuses réparations avaient déjà été effectuées. Il a donc été décidé de le changer (coût : 5 140 euros).

3/ Un chauffe-eau a été remplacé dans la salle commune des gîtes municipaux (coût : 470 euros) et un mitigeur, un chauffe-eau et une serrure à codes ont été installés dans les locaux du camping (coût : 2 658 euros).

4/ Différents matériels ont été acquis : meubles de rangement pour les classes de maternelle, tables et chaises de cantine, panneaux d'affichage devant la mairie et en remplacement de ceux abimés dans les hameaux, boîtes aux lettres, vestiaire personnel (coût total : 4 494 euros).

5/ Enfin, une minipelle a été louée à plusieurs reprises afin de procéder aux travaux de gestion des eaux de ruissellement et de réparation de fuites d'eau potable (coût : 5 969 euros).

La commission finances étudie l'achat éventuel d'une minipelle.

Travaux et Aménagements

Ecoles

D'importants travaux de rénovation ont été réalisés à l'école maternelle et à l'école élémentaire pendant l'été : habillage en tôle prélaquée des planches de rives de la toiture, changement des gouttières et des descentes d'eaux pluviales, peinture des halls et de deux salles de classe (maternelles et CM1/CM2), installation de tableaux numériques interactifs. Les élèves ont pu découvrir à la rentrée une école plus propre, lumineuse et agréable. Les fondations du préau ont été coulées et, pendant les vacances de la Toussaint, la structure métallique sera posée. Les enfants disposeront d'une cour plus grande et pourront s'abriter en cas d'intempéries.



Bioge – Château Gurnel

Suite à un éboulement très important de la falaise du « château Gurnel » sur la RD 22, des travaux de grandes envergures engagés par le Conseil Départemental sont en cours depuis le mois de mai.

Le chantier prévoit 6 phases :



- Phase 1 : 6 400 m² de débroussaillage sur la tête de la falaise et préparation des accès ;
 - Phase 2 : minage de 1500 m³ de roches instables ;
 - Phase 3 : pose de 12 000 m² de grillage déflecteur sur la falaise pour canaliser les blocs en pied de falaise et éviter les rebonds ;
 - Phase 4 : pose en pied de falaise d'un écran par bloc de 300 m de long capable d'intercepter un bloc de 13 tonnes lancé à 100 km/h : il s'agit de la plus haute classe d'écran normée ;
 - Phase 5 : une fois l'accès à la plateforme routière sécurisé par l'écran, réparation du mur de soutènement de la route ;
 - Phase 6 : remise en état des ouvrages de protection des talus et réouverture à la circulation.
- Les trois premières étapes sont réalisées. La réouverture de la route est prévue pour novembre 2018.

Routes

Le conseil départemental a débuté les travaux d'élargissement de la chaussée et de renforcement des accotements sur la RD 352, entre le méthaniseur et vers les Granges (route de sur la Rupe).

L'entretien de la chaussée des routes communales a été réalisé par l'entreprise GREMAIR pendant l'été.

Bassin

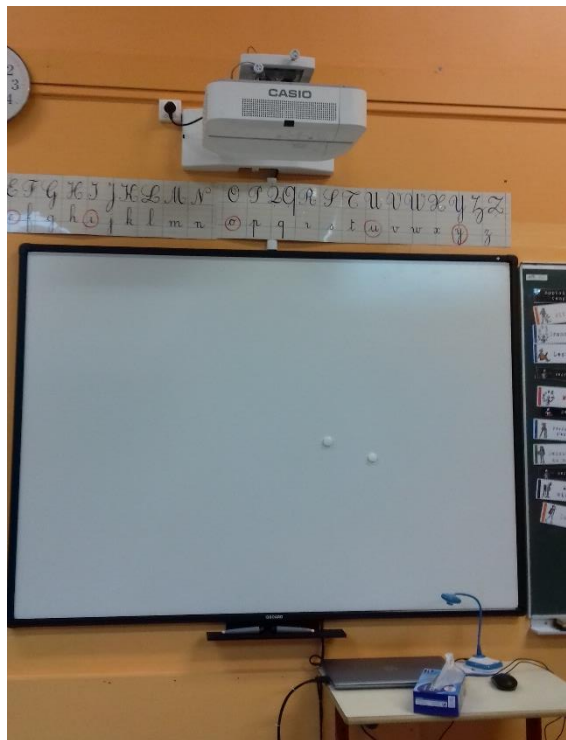
Les employés techniques ont coulé les fondations pour permettre la pose d'un bassin dans l'espace vert situé en face de l'école. Il s'agit du bassin qui se trouvait initialement devant la mairie.



Eaux de ruissellement

De nombreux secteurs de la commune nécessitent des travaux d'amélioration de la gestion des eaux de ruissellement prévue dans le PPRn (Plan de Prévention des Risques naturels) : curage des fossés, nettoyage et creusement des lits des ruisseaux, changement de tuyaux bouchés ou sous-dimensionnés... Après le secteur de Chaux au printemps, cet automne, les employés techniques poursuivent ces travaux Sur les Tattes.

Nous rappelons que l'entretien régulier des cours d'eau et des rives par élagage et enlèvement des embâcles et débris, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux est normalement à la charge des propriétaires riverains (article L 215-14 du Code de l'environnement).



Ecoles et Associations

Ecole

94 enfants ont fait leur rentrée à Vinzier le 3 septembre, accompagnés de leurs enseignantes :

Carène Cissé (petite et moyenne sections) ; Annie Berthelier et Emilie Morand (Grande section et CP), Julie Morin et Clara Langris (CE1 et CE2) ; Isabelle Remili (CM1 et CM2). Régine Cabaret et Marie-Pierre Maxit assistent les maîtresses de maternelle et nous retrouvons aux services périscolaires Barbara Ghesquière et Marie Bachelet.

Elèves et professeurs découvrent depuis quelques jours les nouveaux outils numériques acquis par la Commune, notamment les tableaux interactifs.

Associations

Les associations ont elles aussi fait leur rentrée :

- **Les Vienz'y** se retrouvent chaque mardi et jeudi à 14h à la salle des associations (rdc de l'immeuble La Savoyarde) pour des jeux de cartes ; scrabble, divers jeux de société et promenades ;
- **L'Association de Gymnastique** vous donne rendez-vous chaque lundi à 19h à la salle des fêtes ;
- **L'APE** (Association des Parents d'Elèves) a tenu son Assemblée Générale vendredi 28 septembre et planche maintenant sur les actions à mettre en place cette année encore pour récolter des fonds pour les activités des écoliers ;
- **Temps Libre 2222** a repris ses quartiers à la salle des fêtes de Vinzier et accueillent les enfants du plateau et des environs au centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires (sauf vacances de Noël) ;
L'association propose également des cours de yoga et de salsa le mercredi soir à la salle des fêtes. Pour la salsa, séance d'essai le 17 octobre de 20h à 21h30, inscriptions à l'issue de la séance ;
- **L'association des donneurs de sang** bénévoles de Vinzier, Larringes et Champanges était présente à la foire de Larringes : prochain don le 30 NOVEMBRE à CHAMPANGES.

Infos de la CCPEVA

La CCPEVA a procédé à la pose de conteneurs semi enterrés au lieu-dit CHEZ LES GIRARD, en remplacement progressif des bacs d'ordure ménagère situés dans les hameaux des TRAVERSES.

Le génie civil a été pris en charge par la Commune.

Economie - Urbanisme

Le conseil municipal a décidé de prescrire la révision allégée numéro 1 du PLU, lors de sa séance du 20 juillet 2018.

Cette révision allégée a pour objectif de classer une partie d'une parcelle située au lieu-dit « Le Boutier » (actuellement classée en zone AP, Agricole Paysagère), en zone UX (zone d'activités économiques).

Ce classement permettra la faisabilité d'un parking clientèle dans le cadre du projet d'agrandissement du supermarché SUPER U.

Le développement de cet ensemble commercial représente un enjeu économique et touristique majeur pour le territoire et la région : il permettra la création de nouveaux emplois, sur site, mais également indirects (artisanat, production locale...).

Cette grande surface représente un service pour l'ensemble des habitants du Plateau de Gavot et de la Communauté des Communes.

Pour ces raisons, le Conseil Municipal a voté cette prescription afin de permettre l'aboutissement de ce projet d'intérêt général.

Tourisme et Loisirs

De nombreux randonneurs, campeurs et vacanciers ont pu découvrir et apprécier notre région : ils ont séjourné soit dans le presbytère, pour les personnes adeptes du sentier de grande randonnée GR5, soit au camping, pour les touristes amateurs de camping « vert », soit aux gîtes communaux.

L'association TEMPS LIBRE 2222 a installé ses quartiers d'été, comme à chaque période de vacances scolaires désormais, dans la salle des fêtes de Vinzier : le centre de loisirs a de nouveau proposé des activités diverses et variées. Le nombre de places étant malheureusement limité, certains parents n'ont pas pu inscrire leurs enfants.

Il devient urgent de mener une réflexion sur de nouveaux locaux, plus vastes.

STOP AUX DEPÔTS SAUVAGES !



EN SAVOIR +
04 50 74 57 90
www.cc-peva.fr

Evènements Passés



FETE DE LA SAINT-PIERRE : la traditionnelle fête au village a eu lieu le 24 juin dernier. Co-organisée par le Comité des Fêtes et l'APE, la manifestation a connu un beau succès, notamment grâce au défilé de chars, qui n'avait plus eu lieu depuis plusieurs années.



SOIRÉE CABARET : Les Pôlettes Barrées ont endiablé la salle des fêtes lors d'un dîner-spectacle apprécié par plus de 150 convives, le 15 septembre dernier.



A vos Agendas...

28 octobre : Banquet des Anciens au restaurant L'ATELIER DE JACKY à La Chapelle d'Abondance (renseignements et inscriptions en mairie avant le 15 octobre) ;

31 octobre : Bal d'Halloween pour les enfants, salle des fêtes dès 19h ;

11 novembre : centenaire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale, cérémonie à 9h30 au Monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes, offert par la municipalité.

Etat Civil

Naissances :

04.06.18, Gabin, fils de Florence ALBITZ et Frédéric JUND, Théry

11.06.18, Paul, fils de Pauline ECHERNIER et Loïc APRAHAMIAN, Mérrou

05.08.18, Lise, fille de Marine WAGNER et Victorien GIROLT, La fin des clouz

07.09.18, Sofia, fille de Audrey HENSSENS, Les clouz

Mariages :

14.07.18, Marlène CHEPIED et Erwan BIHAN, La Fin des Clouz

08.09.2018, Jennifer THISONG et Alexandre HULIN, Les Feux

Décès :

22.07.18, Michel LEONARD, 71 ans, Les prés à la dame

16.08.18, François BOTTE, 70 ans, Mérrou

29.08.18, Claude BORDET, 84 ans, Les Feux

25.09.18, Jacques LEMAL, 78 ans, La Bordaize

29.09.18, René STUCHELI, 88 ans, La Lopie

DEVOIR DE MEMOIRE

Le 11 novembre prochain à 9h30, nous commémorerons le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Quelques chiffres pour se rappeler l'ampleur du sacrifice consenti par nos aïeux pour assurer la défense de la patrie : la classe de 1914 comptait en Haute-Savoie 2 297 hommes qui partiront tous au front. 635 d'entre eux trouveront la mort pendant le conflit, soit 27.6 % des conscrits de cette classe d'âge. Au total, le nombre de morts et de disparus en Haute-Savoie sera supérieur à 10 000 soldats, soit plus de 4 % de la population totale. Vinzier ne fera pas exception avec un taux de 4,4 %. En effet, sur les 742 habitants que comptait la commune, 33 soldats mourront pour la France. Ces hommes étaient quasiment tous cultivateurs, rien d'étonnant pour l'époque. Ainsi, la question de sauvegarder les récoltes et de remplacer les mobilisés se posera rapidement.



Dans sa séance extraordinaire du 8 août 1914, le Conseil municipal indique au Préfet que « du fait de la mobilisation, une trentaine de ménages se trouvent en souffrance pour les travaux agricoles. Le reste des habitants de la commune peuvent être employés à la main d'œuvre agricole. Si les conditions climatiques le permettent, les travaux agricoles pourront se faire dans des conditions favorables pour toutes les maisons de la commune. En cas de mauvais temps prolongé, il faudrait que les familles privées des leurs puissent toucher un secours du gouvernement » (extrait du registre des délibérations de la commune de Vinzier).

Les soldats de Vinzier seront principalement affectés au 30^e régiment d'infanterie, au 97^e régiment d'infanterie ou dans des bataillons de chasseurs alpins. Les unités savoyardes, dirigées prioritairement vers des secteurs montagneux, participeront aux combats d'Alsace et des Vosges où elles alterneront offensives victorieuses, retraits puis combats statiques meurtriers. Le 30^e RI, après les combats des Vosges, participera ensuite à la bataille de Verdun en 1916 et à l'offensive du Chemin des Dames de 1917.

Chaque famille sera touchée dans sa chair. L'ampleur des pertes motivera un désir collectif de rendre hommage au sacrifice des soldats. Les 314 communes que comptait alors la Haute-Savoie édifieront toutes un monument aux morts. Dans sa séance du 24 janvier 1920, le Conseil municipal de Vinzier, pour « glorifier les héros morts pour la patrie », prévoit la dépense nécessaire à « l'érection du monument de 1 500 francs environ. Cette dépense sera faite au moyen de la subvention de l'Etat, de celle de la commune (...) et du montant de la souscription publique. »

(Extrait du registre des délibérations de la commune de Vinzier).

" Bien chers frère et sœurs,

C'est à l'instant même que je viens faire réponse à votre aimable lettre, que j'ai reçue ce soir en rentrant. On a marché ce tantôt 16 kilomètres et on est fatigué ce soir. C'est drôle que vous soyez restés 11 jours avant de recevoir mes lettres. Je veux bien croire que ça vous a semblé long, pourtant je vous écris souvent, 2 fois par semaine. Je vous ai écrit que j'avais bien reçu mon paquet : ça m'a fait si plaisir de recevoir ce saucisson et ces bonnes chaussettes de laine que vous m'avez faites. J'en avais encore 2 paires mais ce n'était plus grand chose. Je les avais reprises plusieurs fois avec du fil.

Ici, il ne fait pas encore trop froid. Il est tombé de la neige avant-hier, mais il n'y en a plus. Ici aussi, tout le blé est encore dehors, il n'est pas encore battu. Il n'y a pas beaucoup d'hommes pour les travaux, et ceux qui restent, travaillent aux mines de charbon, car ici tout est en mine : on les voit rentrer le soir, on ne connaît pas la couleur qu'ils ont. Ils sont tout noir. Ils ont un petit bonnet, et un chapeau en fer blanc dessus, comme les chapeaux des femmes.

Une poudrière a sauté avant-hier soir, pas loin d'ici. On l'a bien entendu, on nous a dit qu'il y avait beaucoup de blessés. Quand j'aurai besoin d'un paquet, je vous le dirai. Je peux encore m'en passer pour le moment, le temps qu'on est ici. Si la Françoise va toujours en Suisse, faites-lui apporter un paquet de cigares que vous me mettez dans mon paquet, plus tard.

J'ai avec moi un camarade de Lugin, on est bien ensemble. Il a reçu 1kg de chocolat de chez eux. J'en profite autant que lui. On est bien content d'être du pays tous les deux : on peut parler ensemble, ça semble moins long.

On me dit qu'il y a 20 cm de neige chez nous. Je pense que vous devez être contents d'avoir beaucoup de bois pour vous chauffer.

Je ne vois plus rien à vous dire. Je suis en bonne santé. Je pense que ma présente lettre vous trouvera de même, et surtout ne vous faites pas trop de mauvais sang. Ça ne sert à rien de s'en faire, faut y prendre comme ça vient. Moi, je ne m'en fais pas trop non plus, mais ça semble qu'il y a au moins une année que je suis loin. Je pense souvent à quand j'étais chez nous pour boire du cidre.

Recevez les meilleures amitiés de votre frère qui vous embrasse."

Lettre d'un soldat de Vinzier, 174ème régiment d'infanterie,
Mort pour la France le 17 septembre 1916.

Contact Mairie

Tél : 04 50 73 61 19

Mail : mairie@vinzier.com

Site internet : www.vinzier.com